



La section sportive Volley-ball

Au collège des Hautes Rayes



Qu'est ce qu'une section sportive ?

Une section sportive est une option choisie au collège qui permet à l'enfant d'allier un parcours scolaire et un parcours sportif de bon niveau voire d'excellence. Cette option se détermine à l'entrée en 6eme et peut se poursuivre jusqu'à la 3eme.

Elle fait l'objet d'un partenariat entre l'éducation nationale et une association sportive fédérale.

Quels sont les objectifs de la section sportive ?

La section sportive du collège des Hautes Rayes a pour but de permettre aux jeunes de s'épanouir physiquement et intellectuellement, dans la pratique d'un sport qui les passionne, sans que cette passion vienne limiter leurs apprentissages scolaires.

Comment fonctionne cette section sportive ?

Les élèves intégrant la section sportive bénéficient d'un emploi du temps aménagé favorisant l'alternance entre les heures d'EPS et de section Volley-ball.

Les élèves ont un volume hebdomadaire de 3h de Volley-ball (Hors club), 2h de cours de section sportive dans leur emploi du temps et 1h d'AS Volley-ball le mercredi après-midi.

Où se déroulent les entraînements ?

Tous les cours de section et l'AS Volley se déroulent au gymnase Pierre Bérégovoy à Conflans Sainte Honorine, situé à coté du collège des Hautes Rayes.

Qui encadre les cours de section sportive ?

Les cours de section sont dispensés par un enseignant EPS du collège des Hautes Rayes ou un entraîneur du club de Conflans de Volley-ball (CAJVB).

Quelles finalités pour les élèves ?

Les élèves inscrits en section sportive ont une note trimestrielle dans leur bulletin scolaire qui rentre dans leur moyenne générale. Elle tient compte des progrès réalisés et de l'investissement de l'élève aux entraînements et compétitions.

Les élèves de section sportive ont vocation à participer aux différentes compétitions organisés dans le cadre de l'UNSS afin d'affronter les autres sections sportives de l'académie voire de toutes la France.

Qui peut s'inscrire en section sportive ?

La section sportive est ouverte à toutes les jeunes filles et jeunes garçons mais le nombre de places est limité par niveau de classe afin de pouvoir progresser efficacement et avoir un suivi individuel de l'ensemble des

élèves. Les élèves doivent constituer un dossier de candidature qui sera étudié par le coordonnateur de la section Volley-ball sur la base de plusieurs critères.

Quels sont les critères favorisant l'admission en section sportive ?

Le coordonnateur de la section va s'appuyer sur plusieurs éléments pour valider les candidatures :

- La motivation de l'élève, son sérieux en cours et sa capacité à être attentif.
- Les résultats scolaires qui doivent être de niveau satisfaisants de façon à ne pas surcharger un élève déjà en difficulté scolaire.
- Le niveau physique général de l'élève et sa capacité à faire des efforts
- Le vécu et le niveau de l'élève dans l'activité Volley-ball



Quelques remarques importantes à savoir :

L'option « section sportive Volley-ball » n'est pas cumulable avec une autre option. Elle a pour vocation d'être poursuivie jusqu'en 3ème.

Il reste toutefois possible d'arrêter l'option à la fin d'une année scolaire, mais doit faire l'objet d'un entretien avec le coordonnateur de la section sportive.

L'inscription à l'AS du collège est obligatoire afin de pouvoir participer aux entraînements et aux compétitions de Volley-ball qui ont lieu dans l'année.

L'inscription en club au CAJVB Volley-ball n'est pas obligatoire mais recommandée afin de pouvoir parfaire la formation de l'élève et favoriser le lien entre les performances sportives dans et à l'extérieur de l'école.

A l'entrée en section sportive en classe de 6^e, il est important que l'élève dispose de son « SAVOIR NAGER » validé en primaire. Un élève ne le possédant pas, ne pourra faire parti de la section en 6^e. Il pourra néanmoins intégrer la section à partir de la 5^e.

Historique de la section Volley-ball au collège des Hautes Rayes

2015 : Création de la section sportive Volley-ball sur 3 niveaux de la 5^e à la 3^e avec 15 élèves

2017 : Vice Champion académique Benjamin Garçons, la section compte plus de 25 élèves sur les 3 niveaux

2022 : Benjamin garçons Vice champion académique, Benjamine Filles 3^e place départementale, Minimes Filles 3^e place académique. La section compte 35 élèves répartis sur les 3 niveaux.

2022-2023 : Equipe Minimes Filles vice championne académique et inter-académique, 8^e place au championnat de France à Mâcon.

Rentrée 2023 : Ouverture de la section au niveau 6^e

Si toi aussi tu as envie de vivre de belles aventures humaines et sportives, n'hésite plus, rejoins la section VOLLEY



Pour toutes informations complémentaires : aymeric.pallard@ac-versailles.fr